

mauser réception de la présente dépêche
Veuillez agréer Monsieur le Gouverneur
l'assurance de ma considération la plus dis-
tinguée

A Devvise

Affaires Ottomanes. Syra le 25^e 9^{bre} 1840,

Monsieur le Gouverneur

J'ai reçu l'office, sous la Date Du $\frac{12}{24}$ de ce mois par le quel le gouvernement de Syra se déclare incompetent pour faire arrêter et conduire à bord de leurs batimens respectifs les marins qui desertent, dans un port Grec, Des navires du commerce Ottoman, Je transmets cette declaration à M. le Ministre de la S. P. & A. thènes à qui il appartient de prendre les mesures convenables pour assurer les Droits et les intérêts de la navigation Turque, Dans cette grave question de la desertion des équipages, dans la quelle les principes émis par l'administration greque font cesser toute action protectrice de la juridiction consulaire.

Dans cet état de choses, je ne saurais me dispenser de vous transmettre la protestation ci jointe Du capitaine Mustapha Khiaoutzoglou Dont les intérêts, de même que ceux des armateurs et des affreteurs Du brig l'Aslan sont gravement compromis par la desertion frauduleuse Du matelot cirivain de ce batiment et la Declaration qui en a été la suite.

Je vous serai obligé de vouloir bien

M. Poniropoulos gouverneur de Syra et dépendances

